

Herbicide Tournesol

# Stratos® Ultra

## L'herbicide souple et polyvalent !

- Un large spectre contre les graminées annuelles et vivaces.
- Une action rapide.
- De nombreux usages autorisés.

## Stratos® Ultra, un large spectre d'activité contre les graminées.

**Graminées annuelles** : folle avoine, vulpin, ray-grass, agrostis jouet-du-vent, bromes, pâturin des prés, pâturin commun, panics, sétaires, digitaires, repousses de céréales.

**Graminées vivaces** : agrostide stolonifère, avoine à chapelets, chiendent rampant, chiendent pied de poule, sorgho d'Alep, houlque molle.

## Bien utiliser Stratos® Ultra, pour une performance optimale.

Adapter les doses en fonction des stades des adventices.

	Stades des graminées	Stratos Ultra
<b>Graminées annuelles</b>	<b>3 feuilles à début tallage</b>	<b>1,6 l/ha</b>
	<b>Tallage à montaison</b>	<b>2 l/ha</b>
<b>Graminées vivaces</b>	<b>Pousses de 10 à 20 cm</b>	<b>4 l/ha</b>

Appliquer à une température inférieure à 25°C, une hygrométrie supérieure à 70% et en absence de vent..

# Stratos® Ultra

Stratos® Ultra est homologué sur plus de **30 cultures** : tournesol, betterave, colza, féverole hiver, féverole printemps, lin fibre, lin textile, luzerne, pois de conserve, pois protéagineux hiver, pois protéagineux printemps, bulbes ornementaux (jacinthe, lys, tulipe, muguet), carotte, céleri, chou à inflorescences, chou feuillu, chou pommé, haricot, laitue, maïs DUO System, navette, épinard, pomme de terre, poireau, riz, soja, tomate, PPAMC, vigne installée ou pépinière, jeune plantation.

## Stratos® Ultra, une rapidité d'action

Stratos® Ultra est connu pour sa **rapidité d'action** : en moins d'une semaine, les premiers signes de son actions sont visibles sur les graminées.

### QU'EST-CE QUE STRATOS® ULTRA ?

STRATOS® ULTRA	
AMM	N° 9000490
Composition	100 g/L cycloxydime
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Tournesol : entre BBCH 12 et 19 Pour les autres usages : consulter l'étiquette du produit.
Dose autorisée	2 L/ha contre les graminées annuelles / 4 L/ha contre les vivaces
ZNT aquatique	5 mètres
ZNT arthropodes	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	5 mètres
Nombre max. d'application/ ha /an	1/an
DAR	DAR F (BBCH 19)
DRE	48 heures

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie: gants en nitrile NF EN I374-1/A1 réutilisable NF EN 16523-1/A1 (type A), EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065/A1 , tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 930TOHE0521R - Mai 2021

Stratos® Ultra : SGH07, SGH 08, SGH09 - DANGER - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. - H315 : Provoque une irritation cutanée. - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. - H361d : Susceptible de nuire au fœtus - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**